

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE SATO – RUE DU PATURAGE EXTENSION DU RESEAU GAZ ARRETE N° 2024/078		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 02 avril 2024 de la société SATO sollicitant la Ville pour l'extension du réseau gaz prévue rue du Pâturage à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SATO est autorisée à réaliser, à partir du 08 avril 2024 et pour une durée de 15 jours, des travaux pour l'extension du réseau gaz rue du Pâturage à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la route sera barrée les lundi 08 et 09 avril 2024 puis la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société SATO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 02 avril 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE.